Challenge Classique Francilien (CCF)

Saison 2019/2020



Le Challenge Classique Francilien (CCF) est un concours qui regroupe un ensemble de tournois classiques, soit individuels soit par équipes pour les interclubs, se déroulant majoritairement sur l'Île-de-France au cours de la saison 2019/2020. Ce challenge fera l'objet d'un classement, qui évoluera tout au long de l'année, et de récompenses décernées en fin de saison.

1) Participation

Ce challenge est accessible à tous les joueurs licenciés dans un club des Comité Sud-Francilien (V), Paris Île-de-France Ouest (H) et Ile-de-France Nord (U), ainsi qu'aux joueurs non licenciés habitant les départements suivants : Oise (60), Paris (75), Seine-et-Marne (77), Yvelines (78), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94), Val-D'Oise (95).

NB : les joueurs qui habitent dans un des départements mentionnés ci-dessus mais qui sont licenciés dans un autre comité ne pourront pas prendre part au classement.

2) Tournois

Les tournois qui prendront part à ce classement sont les suivants :

Dimanche 8 septembre 2019 : Paris Saint Exupéry (5 rondes) Dimanche 13 octobre 2019: Paris Saint Exupéry (5 rondes) Samedi 19 octobre 2019 : Courbevoie (5 rondes) Samedi 26 octobre 2019 : Chaville (5 rondes) Samedi 16 novembre 2019 - Dimanche 17 novembre 2019 : Open de France à l'Haÿ-les-Roses (12 rondes) Dimanche 1er décembre 2019 : L'Haÿ-les-Roses (8 rondes) Samedi 21 décembre 2019 : Interclubs Classiques du Comité H Samedi 4 janvier 2020 : Boulogne (5 rondes) Samedi 18 janvier 2020 : Le Perreux-sur-Marne (5 rondes) Dimanche 16 février 2020 : Championnat Régional à l'Haÿ-les-Roses (8 rondes) Samedi 22 février 2020 : Chaville (5 rondes) Samedi 29 février 2020 : Mennecy (5 rondes) Samedi 7 mars 2020 : Boulogne-Billancourt (5 rondes)

Samedi 4 avril: Melun (5 rondes)

Championnat de France Classique à Périgny
Dimanche 12 avril 2020 : Gouvieux (5 rondes)
Samedi 18 avril 2020 : Chaville (5 rondes)
Vendredi 8 mai 2020 : Joinville-le-Pont (5 rondes)
Dimanche 31 mai 2020 : Haÿ-les-Roses (8 rondes)
Interclubs Classiques du Comité V
Interclubs Classiques du Comité U

Tournois du Comité Paris Île-de-France Ouest (H)
Tournois du Comité Île-de-France Nord (U)
Tournois extérieurs aux Comités Franciliens

Samedi 21 mars 2020 - Dimanche 22 mars 2020 :

NB:

- 1- Les dates de tous les tournois n'ont pas encore été établies mais elles seront communiquées sous peu.
- 2- Cette liste comprenant une vingtaine de dates n'est pas exhaustive, d'autres tournois pourront être intégrés au calendrier.
- 3- Les Masters Régionaux ne seront pas pris en compte.

Challenge Classique Francilien – Saison 2019-2020

3) Système de points

À l'issue de chaque tournoi, chaque joueur marquera un nombre de points bien déterminé. Les points seront additionnés à l'issue de chaque tournoi.

3.1) Points attribués pour les victoires, défaites et nuls

Les points accumulés sont liés au nombre de victoires. À chaque ronde disputée, un joueur marque

- 4 points en cas de victoire
- 2 points en cas de match nul
- 0 points en cas de défaite

3.2) Bonifications pour les premiers d'un tournoi

Les cinq premiers d'un tournoi marqueront des points bonus, calculés par le principe suivant:

```
Pour le 1er : (5 \times \text{nombre de rondes}) \div 2
Pour le 2ème: (4 \times \text{nombre de rondes}) \div 2
Pour le 3ème: (3 \times \text{nombre de rondes}) \div 2
Pour le 4ème: (2 \times \text{nombre de rondes}) \div 2
Pour le 5ème: (1 \times \text{nombre de rondes}) \div 2
```

Si le nombre de points obtenu est décimal, celui-ci devra être arrondi à l'entier supérieur.

Exemples:

- Pour un tournoi en 5 rondes:

```
Le 1er marque un bonus de ((5 \times 5) \div 2) = 13 points
Le 2ème marque un bonus de ((4 \times 5) \div 2) = 10 points
Le 3ème marque un bonus de ((3 \times 5) \div 2) = 7 points
Le 4ème marque un bonus de ((2 \times 5) \div 2) = 5 points
Le 5ème marque un bonus de ((1 \times 5) \div 2) = 3 points
```

- Pour un tournoi en 8 rondes:

```
Le 1er marque un bonus de ((5 \times 8) \div 2) = 20 points
Le 2ème marque un bonus de ((4 \times 8) \div 2) = 16 points
Le 3ème marque un bonus de ((3 \times 8) \div 2) = 12 points
Le 4ème marque un bonus de ((2 \times 8) \div 2) = 8 points
Le 5ème marque un bonus de ((1 \times 8) \div 2) = 4 points
```

3.3) Cas particuliers:

Interclubs Classiques Régionaux: les joueurs participant marqueront tous **15 points**. Les premiers du tournoi ne marqueront pas de points bonus.

Championnats de France: les joueurs participant marqueront tous **25 points**. Des bonifications seront accordées aux cinq premiers joueurs des Comités Parisiens (respectivement de 40, 32, 24, 16 et 8 points)

Open de France: les joueurs participant marqueront tous **20 points**. Des bonifications seront accordées aux cinq premiers joueurs des Comités Parisiens (respectivement de 30, 24, 18, 12 et 6 points)

4) Classement et récompenses

Le classement sera actualisé à l'issue de chaque tournoi disputé et sera disponible sur les sites internet des trois Comité d'Ile-de-France :

H: www.scrabblepifo.org

U: www.scrabblecidfn.wixsite.com/idfn

V: www.csfffsc.fr (Rubrique "Classique" ou "Actualités" liées aux tournois Classiques).

À l'issue du dernier tournoi de la saison et en cas d'égalité, un départage s'effectuera selon les critères suivants (dans l'ordre) : le nombre total de points, le nombre total de victoires, le nombre total de tournois disputés.

Les récompenses (dotations en espèces et lots) seront distribuées lors du 1er tournoi Classique de la saison 2020/2021 aux premiers du classement et aux premiers des séries A, B et C (la série de référence de chaque joueur est celle que le joueur détient lors du premier tournoi qu'il dispute). La dotation en espèces sera déterminée en fonction de la participation cumulée à chaque tournoi et sur la base de 2 € par joueur dans la limite d'un plafond de 200 € pour le vainqueur, 150 € pour le 2ème, 100€ pour le 3ème, 80€ pour le 4ème et 60€ pour le 5ème ainsi que le premier de chaque série. Cette dotation globale sera supportée à parts égales par les trois comités H, U et V.

Version finale validée par les trois comités franciliens en août 2019.